



PLAQUETTE TARIFS 2020

(effet 1^{er} janvier)

ADHESION

Cotisation annuelle	125 €
---------------------	-------

BASI COMPTA

Droit annuel	40 €
Formation initiale (<i>par association</i>) - 2h	30 €

FORMATION PSC1

Gestes qui sauvent (GQS) - 2 heures - Nouveau	20 €
Premier Secours Civique niveau 1 (PSC 1) - 8 heures	52 €
Recyclage PSC1 - 4 heures	30 €
Prévention et Secours Sport niveau 1 (PSS 1) - 21 heures	100 €

IMPACT EMPLOI

Bulletin de salaire	
Adhésion de l'association employeur	15 €
Entrée d'un nouveau salarié	10 €
Entrée d'un nouveau salarié déjà connu	5 €
Edition/Simulation Bulletin de salaire (<i>par bulletin</i>)	
de 1 à 9 bulletins mensuels	12 €
de 10 à 19 bulletins mensuels	11 €
de 20 bulletins mensuels et plus	10 €
Sortie d'un salarié (<i>solde de tout compte</i>)	25 €
Sortie de l'Association employeur (<i>par salarié</i>)	25 €
Edition particulière	5 €
Contrôle Urssaf	
Préparation et mise à disposition des documents	30 €
Participation du CDOS au contrôle (<i>Coût horaire du salarié</i>)	20€ / h

LOCATION DE SALLES (CREF)

Gratuité pour les comités adhérents pour toute les réunions à caractère statutaire + une par an à objet libre

LOCATION MATERIEL

Voir plaquette

MAISON DES SPORTS

Loyer (m^2 par mois)	5,50 € le m^2
Connect services (<i>mensuel</i>) - moins 15%	30,25 €
Locam (<i>mensuel poste téléphonique</i>)	19,10 €
Frais de fonctionnement et maintenance (<i>mensuel</i>)	15,00 €

PAPS

Inscription au cycle	70 €
Reversement à l'association structure d'accueil post Paps si labellisé "Sport Santé"	20 €
Temps en séance (<i>tarif horaire des intervenants</i>)	30 €
Temps de Préparation (<i>tarif horaire des intervenants</i>) (base 1/4h avant - 1/4 après)	20 €